

❖ Opposition de la Citrap Vaud

Motifs de l'opposition :

« 1. Citrap Vaud demande que le système de signalisation et les installations annexes prévus soient compatibles avec l'éventuelle création d'une halte à Rennaz, à peu près à mi-chemin entre les gares de Villeneuve et de Roche. En effet, conformément à la décision prise à l'unanimité par le Grand Conseil vaudois le 29 mai 2012, les CFF recevront d'ici peu une demande d'étude de création éventuelle d'une halte en vue de la prochaine construction de l'hôpital Riviera – Chablais. Il faudrait donc que les nouvelles installations ferroviaires prévues dans ce secteur permettent une telle réalisation, sans aucune restriction et même, le cas échéant, ultérieurement à la date (2015-2016) d'ouverture de ce futur hôpital et même si cette étude devait, pour l'instant, déboucher sur une décision négative.

2. Citrap Vaud demande que les CFF profitent des importants travaux prévus à Vevey pour aménager les aiguillages côté ouest de façon que deux trains, arrivant de ce côté, l'un de Cully, l'autre de Chexbres, et qui devraient stationner à Vevey, puissent entrer en gare simultanément, sur les voies 4 et 5 (les voies 1 et 2 [actuelle voie 3] devant rester libres pour le trafic en transit). Ce serait utile aussi pour un départ simultané vers l'ouest. Ces mouvements simultanés ne sont pas possibles actuellement. »

Prise de position CFF :

1. A ce stade, CFF SA ne peut pas prendre en compte dans le cadre de ce projet l'éventuelle création d'une halte à Rennaz.

Néanmoins, la compatibilité de ce projet avec l'éventuelle création d'une halte à Rennaz est déjà partiellement possible d'un point de vue de la signalisation ainsi que des installations annexes.

CFF SA conclut ainsi au rejet de ce motif d'opposition.

2. Du point de vue de CFF SA, cette proposition impliquerait plus d'inconvénients que d'avantages. En effet, étant donné qu'il faudrait disposer 4 nouveaux appareils de voie pour réaliser ces entrées simultanées, cela péjorerait grandement la longueur des voies de garage en gare de Vevey, qui sont beaucoup utilisées. De plus, sans parler du coût de ces travaux importants (voie ferrée, ligne de contact, câbles, installations de sécurité, ...), l'intérêt pour le trafic fret est très limité. Enfin, pour le trafic voyageurs, cela pourrait être intéressant, à condition d'avoir une double voie depuis Puidoux.

Pour toutes ces raisons, CFF SA conclut au rejet de ce motif d'opposition.